



Communiqué de Presse  
À Paris, le 22 avril 2024

## Journée Mondiale du livre et du droit d'auteur Encore trop d'Inégalités !

A l'occasion de la Journée Mondiale du Livre, le 23 avril 2024, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France réclame l'accès universel à la lecture et à l'information. Cela passe par une augmentation significative de livres en braille, en gros caractères et en format audio.

Cela exige un renforcement des politiques publiques en faveur de l'accessibilité avec une vraie augmentation des financements publics et un soutien massif aux technologies et services qui facilitent l'accès à la culture et à l'éducation pour tous.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France profite de cette journée mondiale du livre pour interpeller l'État sur le manque d'équité et rappeler que l'accès au livre s'inscrit dans la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances. Il est impératif dès la petite enfance que chaque enfant puisse avoir un accès égal aux ressources éducatives, quelles que soient ses capacités visuelles. Trop d'obstacles éducatifs sont encore rencontrés par les enfants aveugles ou malvoyants, notamment sur la disponibilité du matériel pédagogique adapté. Il en va de leur avenir et de leur insertion dans la société et la vie professionnelle ! Par ailleurs, il est indispensable que les personnes aveugles et malvoyantes puissent, à tous les âges de leur vie, avoir accès et participer pleinement à la vie culturelle et sociale.

Bruno Gendron, président de la Fédération rappelle que « Les personnes déficientes visuelles sont des citoyens à part entière qui doivent pouvoir vivre pleinement dans la société. L'accès à la lecture et aux contenus culturels sont essentiels pour tous et pour l'épanouissement de chacun. La Fédération qui dépend de la générosité du public accorde des subventions importantes aux maisons d'éditions adaptées de son réseau pour qu'elles ne disparaissent pas ! »

### **Contacts presse :**

- [aveugles\\_de\\_france@ad-convergence.com](mailto:aveugles_de_france@ad-convergence.com)
- Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02
- Dominique Dardel / 06 11 04 40 39



À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'outre-mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.